

Orthoprothésiste



L'orthoprothésiste conçoit et pose des prothèses (pour remplacer un membre) et des orthèses (pour corriger une déficience). Son but : compenser les handicaps et redonner aux patients leur autonomie.



Statut d'exercice : **artisan, salarié**



Niveau de formation requis : **CAP ou équivalent**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Concevoir la prothèse...

L'orthoprothésiste collabore avec une équipe de soins et de rééducation, notamment avec des médecins et des chirurgiens. Pour concevoir une prothèse, il s'entretient longuement avec le patient, prend des mesures et des empreintes. Chaque prothèse est unique, puisque réalisée selon la morphologie du futur utilisateur. La conception assistée par ordinateur aide à modéliser le projet.

... la fabriquer

Il prépare ensuite les moulages, les matériaux et met en forme la pièce préconisée. Il réalise la prothèse avec des alliages de métaux légers et des matériaux tels que résines, fibres de verre, thermoplastiques, composites... Ces matériaux de haute technologie ayant des propriétés mécaniques particulières, il les assemble en fonction des contraintes et des objectifs de fabrication.

... la placer et la faire accepter

La prothèse réalisée, c'est le moment des essais, retouches et ajustements. Cette étape est très importante pour les grands appareillages, plus délicats à adapter. Les rendez-vous avec le patient sont l'occasion de s'assurer que la prothèse lui convient, d'un point de vue technique aussi bien que psychologique.

COMPÉTENCES REQUISES

Un technicien attentif

Technicien minutieux, l'orthoprothésiste est un accompagnateur et un soutien attentif pour son patient. Si le goût du travail manuel est indispensable pour la fabrication des prothèses, le tact et la patience comptent autant pour obtenir le meilleur résultat possible. Un bon équilibre émotionnel est nécessaire pour travailler avec des personnes handicapées, en situation de souffrance morale et physique (perte de membres suite à un

accident par exemple).

Des compétences variées

Les compétences requises pour exercer ce métier dépendent du niveau de qualification. Avec un CAP, c'est surtout l'habileté technique et la précision qui s'expriment en atelier. Il faut également bien connaître les matériaux et les techniques d'ajustage, de mise en forme, de moulage. En revanche, avec un DT (diplôme de technicien) et plusieurs années d'expérience, on devient plutôt chef d'atelier et on encadre une équipe.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 1801 euros brut par mois

Intégrer le marché du travail

Un marché confidentiel

On recense environ 1 160 orthoprothésistes ; 87 % d'entre eux sont salariés dans des entreprises de fabrication, des centres de rééducation fonctionnelle ou des hôpitaux. Environ 150 entreprises fabriquent de grands appareillages sur le territoire français. La majorité sont des petites structures artisanales comptant souvent moins de 10 salariés. Même petites, toutes ont recours à la haute technologie pour les matériaux utilisés, les procédés de conception ou les méthodes d'assemblage. Les formations sont peu nombreuses, les jeunes diplômés trouvent facilement un premier emploi.

Plutôt du côté des orthèses

Les principaux emplois se trouvent en centre de rééducation et d'appareillage, centre de soins et de rééducation fonctionnelle, entreprise de fabrication de prothèses ou d'orthèses. Les postes en hôpitaux sont plus rares. Il est possible de s'installer à son compte notamment en reprenant une entreprise. Le marché des orthèses (appareils suppléant une déficience osseuse, musculaire ou neurologique) est très porteur et dynamique en terme de création nouveaux produits (corsets, atèles, ceintures...).

OÙ L'EXERCER

Entre artisanat et technologie

L'orthoprothésiste exerce principalement en atelier, au sein d'une entreprise de petite taille. Ses horaires de travail sont définis et réguliers. Selon son niveau de formation, il prend en charge soit la phase de conception soit celle de la fabrication ou bien les deux. En bureau d'études, il dessine en trois dimensions, modélise et conçoit des appareillages. Il utilise aussi des logiciels spécifiques à son métier.

Déplacements fréquents

Membre d'une équipe pluridisciplinaire de soins, ce professionnel est en relation permanente avec le patient, son médecin, le rééducateur, les ouvriers de la fabrication... Son travail l'amène à se déplacer fréquemment dans les centres d'appareillage, de rééducation, les hôpitaux et les cliniques. Il rend aussi visite à ses patients à domicile.

LES ÉTUDES

Trois diplômes permettent d'exercer ce métier, à différents niveaux de responsabilité. Le CAP débouche sur un poste d'ouvrier spécialisé dans la réalisation de l'appareillage. Le Bac pro "Technicien en appareillage orthopédique spécialité prothèse-orthèse" permet d'occuper un poste de chef d'atelier. Et le BTS, un poste de technicien supérieur, chargé de concevoir, de réaliser et d'adapter l'appareillage sur les personnes handicapées.

Bac + 3	Durée standard	En France
BTS orthoprothésiste	3 ans	Dans 10 établissements

Sources : Onisep 04.2025 ©Seventyfour-Stock.adobe.com